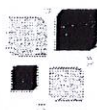


Ville de
Lomme



Paroisse de l'Emmanuel

**Mesdames et Messieurs les membres de la
communauté paroissiale**

Références : OC/ SD

Lomme, le 22 décembre 2022

Objet : Eglise Notre-Dame de la Visitation

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté paroissiale,

Nous avons souhaité cette lettre commune afin de vous informer du contenu de notre rencontre en date du 14 décembre dernier concernant la situation de l'église Notre-Dame de la Visitation.

Elle a été l'occasion de faire un point précis du chantier de réhabilitation majeure qu'il faut mener afin de permettre sa réouverture.

Comme vous le savez, en juin 2021 une inspection a révélé des désordres importants au niveau de la charpente de l'édifice pouvant entraîner l'effondrement de la toiture et donc mettre en danger les fidèles que vous êtes. En conséquence, un arrêté de fermeture de l'église a été pris le 11 juin 2021.

Un étaielement d'urgence a été mené afin de soutenir les éléments de charpente menaçants. Cette opération est prise en charge complètement par la ville de Lomme.

Depuis six mois, des bureaux d'études ont été missionnés afin d'établir des diagnostics précis et complets sur l'ensemble de l'édifice. Ils ont confirmé ce que nous connaissions déjà mais l'ampleur du sinistre nous a stupéfiés et abasourdis.

En transparence parce que nous vous la devons, les travaux sont colossaux. Ils sont évalués à 2 millions d'€ pour la remise en état de la charpente et de la toiture, ce qui permettrait la réouverture au public et à plus de 3 millions d'€ pour une réhabilitation complète comprenant la rénovation de l'intérieur de l'édifice, à savoir la plâtrerie et les vitraux.

La ville de Lomme ne peut pas, à elle seule, faire face à ce coût important pour les finances publiques. Elle va mobiliser des partenaires institutionnels pour

aller chercher des subventions et notamment auprès du Département du Nord et de la Métropole Européenne de Lille.

Des fonds spécifiques existent pour la rénovation de ce bien. Elle étudiera également la possibilité de mobiliser la Fondation du Patrimoine. Il faut désormais établir un plan de financement au regard des subventions qui pourraient être obtenues et de la participation des villes de Lomme et de Lille.

La question du calendrier est posée. La durée des travaux est estimée à trois ans, une fois l'argent public fléché et disponible pour cette opération. La difficulté dans ce dossier réside dans son caractère inattendu et soudain qui n'a donc pas pu être budgétisé dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune.

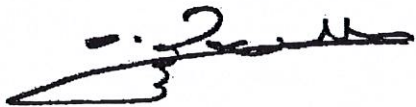
Vous l'aurez compris, il faudra du temps avant que notre église puisse rouvrir ses portes. La ville de Lomme est pleinement engagée pour que ce bien de notre patrimoine puisse demain vous accueillir dans les meilleures conditions et encore plus beau.

Nous vous tiendrons informés des avancées sur ce dossier pour continuer le dialogue engagé ensemble.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année auprès de ceux que vous aimez.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les membres de la communauté paroissiale, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Olivier CAREMELLE
Maire de Lomme
Conseiller Départemental du Nord



Laurent DUBRULLE
Curé des paroisses de
l'Emmanuel et de Saint-
Benoît-des-Marais

